



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Personnel

Question écrite n° 4065

Texte de la question

M. Jean-Louis Masson attire l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de la défense, sur le fait que le service des essences des armées a entrepris de remplacer le personnel civil par du personnel militaire, notamment dans l'Armée de l'Air. Il souhaiterait donc qu'il lui indique quelle est la justification économique d'une telle décision. Par ailleurs, il souhaiterait également qu'il lui précise de quelle manière la situation du personnel civil sera réglée. Il aimerait notamment savoir si le personnel civil peut avoir l'assurance de ne pas être victime de mutations arbitraires ou même de licenciements.

Texte de la réponse

L'évolution des missions confiées au service des essences des armées (SEA) dans le domaine des interventions sur les théâtres extérieurs et les hypothèses d'emploi des forces qui lui ont été définies conduisent ce service à procéder rapidement à l'adaptation de ses moyens en personnels, l'effectif global devant toutefois rester constant. Or, en raison de leur statut, les personnels ouvriers du SEA ne peuvent être employés dans le cadre des missions extérieures. C'est pourquoi leur remplacement par des personnels militaires dans les dépôts des essences air est envisagé. Les mesures de mise en œuvre des transformations de postes s'étaleront sur plusieurs années et le ministre d'Etat, ministre de la défense, veillera à ce que la situation des intéressés soit réglée avec le même soin que celle des agents des établissements restructurés. Ces personnels civils ne seront donc pas licenciés mais reclassés après avoir reçu si nécessaire une formation adaptée.

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4065

Rubrique : Armée

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 1993, page 2070

Réponse publiée le : 13 septembre 1993, page 2942